

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE
AERIENNE de l'OUEST du LOIRET

DELIBERATION
N° 3
du 16 Mars
2023
(Compte
administratif
2022)

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize mars à quatorze heure trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de Réunion de l'Aéroport, PRÉFECTURE DU LOIRET

30 MAR. 2023

COURRIER 3

DATE de la
CONVOCAION
Le 27 février
2023

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Madame Line FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans 1,
- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Arnaud MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Monsieur CHILOFF Nicolas, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,

ASSISTAIENT :

- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller départemental, Canton de la Ferté-Saint-Aubin
- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,
- Madame Christelle BELLANGER, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques Centre Val de Loire et Loiret,
- Madame Sandrine EUGENE, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.

NOMBRE de
DELEGUES
en
EXERCICE
9

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,
- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3^{ème} Vice-Président du SMAEDAOL,

NOMBRE de
PRESENTS
7

Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.

NOMBRE de
VOTANTS
6

Vu le rapport n° 3 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,



La consolidation des opérations comptables effectuées au cours de l'exercice budgétaire 2021 aboutit

aux résultats chiffrés globaux suivants :

Recettes totales : 3 958 672,13 €
 Dépenses totales : 3 194 190,76 €
 Soit un solde d'exécution positif de : 764 481,37 €

Qui se décompose en :

✓ Excédent d'exploitation : 335 809,43 €
 ✓ Excédent d'investissement : 428 671,94 €

Par ailleurs pour apprécier l'excédent net disponible, il convient de tenir compte des restes à réaliser de l'exercice 2022 sur 2023, ceux-ci étant analysés au sens des dispositions de l'article 51 de la loi d'Administration Territoriale de la République. Ce texte impose en effet, de limiter les restes à réaliser, aux seuls engagements comptables non mandatés ou non titrés à la fin de l'exercice.

Ils s'élèvent à 327 532 € et concernent les dépenses de la section d'investissement.

En intégrant les restes à réaliser aux résultats constatés à la fin de l'exercice, le résultat net 2022 est le suivant :

✓ Excédent brut de clôture : 428 671,94 €
 ✓ Restes à réaliser - dépenses section d'investissement : 327 532,01 €
 ✓ Résultat net de clôture : 101 139,93 €

I - LES RECETTES : 3 958 672,13 €

Prévues à 3 671 566 €, elles ont fait l'objet d'encaissement à hauteur de 3 958 672,13 €, soit un taux de réalisation de 107 %.

Le détail est le suivant :

A- En investissement : 1 503 821,40 €

Prévues à 1 503 822 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 1 503 821,40 € soit un taux de réalisation de 100 %.

En 2022, le programme d'investissement a été financé par les recettes générées par les dotations aux amortissements (1.048 M€) et l'excédent de clôture de 2022 (0,455M€).

Comptes	Libellé	CA 2021	VOTE 2022	REALISE 2022	Taux de réalisation	Evolution
1068	Affectation du résultat	-	-	-		
R13	Suvention d'investissement	-	-	-		
1313	Départements	-	-	-		
chapitre 21	Immobilisations corporelles	-	-	-		
chapitre 23	Immobilisations en cours	-	-	-		
2315	Installation, matériel et outillage techniques	-	-	-		
TOTAL DES RECETTES RELLES						
R040	Opé, d'ordre de transferts entre sections	1 004 656,52	1 048 703,00	1 048 702,85	100,00%	4,38%
TOTAL DE RECETTES D'ORDRE		1 004 656,52	1 048 703,00	1 048 702,85	100,00%	4,38%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXER		1 004 656,52	1 048 703,00	1 048 702,85	100,00%	4,38%
R001	Solde d'exécution de la section investissement	447 491,27	455 119,00	455 118,55	100,00%	1,70%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 452 147,79	1 503 822,00	1 503 821,40	100,00%	3,56%

B - En exploitation : 2 454 850,73 €

Prévues à 2 167 744 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 2 454 850,73 € soit un taux de réalisation de 113 %.

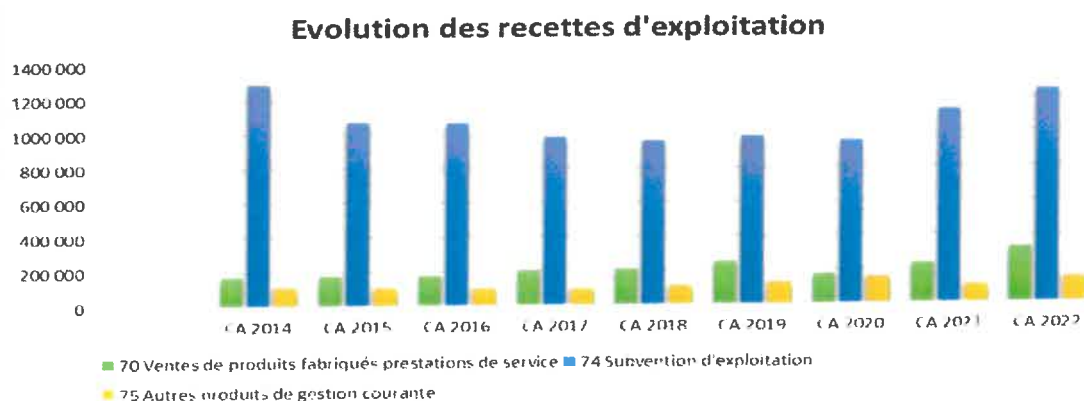
Le détail est le suivant :

Chapitre Article	Libellé	CA 2021	VOTE 2022	REALISE 2022	Taux de réalisation	Evolution
R70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises	233 735,36	245 000,00	323 156,77	131,90%	38,26%
706	Prestations de services	233 233,21	244 000,00	321 936,87	131,94%	38,03%
707	Vente de marchandises	502,15	1 000,00	1 219,90	121,99%	142,94%
R74	Subventions d'exploitation	1 128 842,35	1 145 000,00	1 244 222,35	108,67%	10,22%
74	Subventions d'exploitation	1 128 842,35	1 145 000,00	1 244 222,35	108,67%	10,22%
R75	Autres produits de gestion courante	103 768,75	135 000,00	144 684,27	107,17%	39,43%
752	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	96 754,58	130 000,00	135 772,56	104,44%	40,33%
758	Produits divers de gestion courante	7 014,17	5 000,00	8 911,71	178,23%	27,05%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		1 466 346,46	1 525 000,00	1 712 063,39	112,27%	16,76%
R77	Produits exceptionnels	20 947,98	6 200,00	106 046,77		406,24%
7717	Dégrèvements impôts (taxe foncière)	-	-	-		
7718	Autres produits exceptionnels	65,68	-	-		
773	Mandats annulés	14 410,00	-	-		
775	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-		
778	Autres produits exceptionnels	6 472,30	6 200,00	106 046,77		
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 487 294,44	1 531 200,00	1 818 110,16	118,74%	22,24%
R13	Atténuation d'échanges	-	-	196,00		
64198	Autres remboursements	-	-	196,00		
R042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	555 483,78	595 256,00	595 255,79	107,16%	7,16%
777 OS	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	555 483,78	595 256,00	595 255,79	107,16%	7,16%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelle et ordre)		2 042 778,22	2 126 456,00	2 413 561,95	113,50%	18,15%
R002	Résultat de fonctionnement reporté	5,01	41 288,00	41 288,78	100,00%	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		2 042 783,23	2 167 744,00	2 454 850,73	113,24%	20,17%

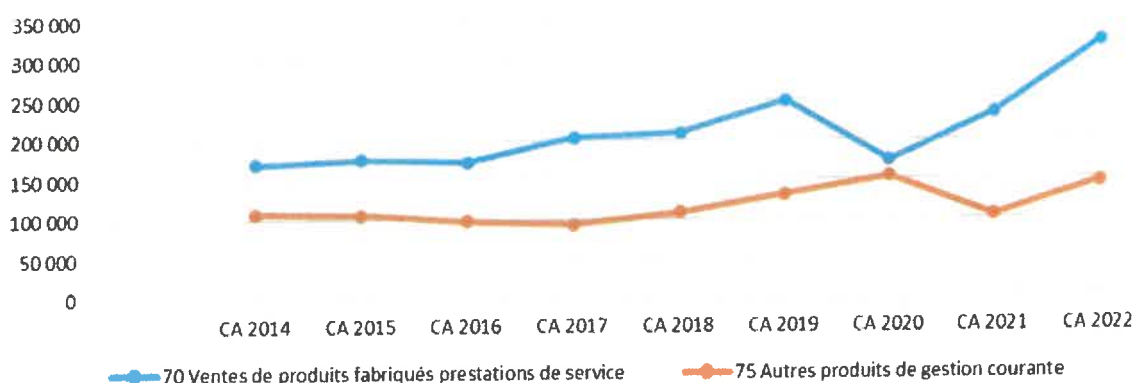
Le tableau ci-dessous illustre la part que représente en 2022 chaque nature de recettes dans le total des recettes de gestion. Il est relevé la part prépondérante des subventions, concernant les recettes d'activités, on peut noter une augmentation des taxes d'atterrissage qui représentent 18,80% contre 15,91% du total en 2021.

Recettes de gestion	CA 2020	Part dans le total	CA 2021	Part dans le total	CA 2022	Part dans le total
Taxes d'atterrissage	172 424,43 €	13,53%	233 233,21 €	15,91%	321 936,87 €	18,80%
Ventes de marchandises	508,70 €	0,04%	502,15 €	0,03%	1 219,90 €	0,07%
Revenus des immeubles	137 801,10 €	10,81%	96 754,58 €	6,60%	135 772,56 €	7,93%
Autres	15 363,10 €	1,21%	7 014,17 €	0,48%	8 911,71 €	0,52%
Total des recettes d'activités	326 097,33 €	25,58%	337 504,11 €	23,02%	467 841,04 €	27,33%
Subvention d'exploitation	948 723,14 €	74,42%	1 128 842,35 €	76,98%	1 244 222,35 €	72,67%
Total	1 274 820,47 €	100,00%	1 466 346,46 €	100,00%	1 712 063,39 €	100,00%

Les graphiques illustrent sur la période 2014/2022 l'évolution des recettes d'exploitation.



Evolution des redevances d'occupation et des taxes d'atterrissage



Dans le détail les évolutions majeures des recettes d'exploitation sont présentées ci-après par chapitres :
Le compte 70 relatif aux produits des services et des ventes, enregistre une augmentation de 38,03 %.
 En 2022 : 31 038 mouvements ont été enregistrés contre 35 730 en 2021.
Le compte 74 enregistre les différentes participations et subventions attendues qui sont en augmentation de 10,22% par rapport à 2021.

Participants	Désignation	CA 2021		CA 2022		% Evol
Membres du Comité Syndical (hors Département)	Orléans Métropole	100 000,00		100 000,00		0,00%
	CCIL	18 000,00		18 000,00		
	Châteauneuf sur Loire	3 100,00		3 100,00		
	Saint Denis de l'Hôtel	3 100,00	132 000,00	3 100,00	132 000,00	
	Fay aux Loges	2 300,00		2 300,00		
	Jargeau	2 300,00		2 300,00		
	Donnery	1 600,00		1 600,00		
	Saint Martin d'Abbat	1 600,00		1 600,00		
Département	Département		649 400,00		730 000,00	12,41%
DGAC	DGAC		347 442,35		382 222,35	10,01%
TOTAUX			1 128 842,35		1 244 222,35	10,22%

Le compte 752 enregistre les produits du domaine, une augmentation de 40,33 %.

II - LES DÉPENSES : 2 998 523,69 €

Prévues 3 671 566 € elles ont fait l'objet de réalisations à hauteur de 3 194 190,76 € soit un taux de réalisation de 87 %.

Par section le détail est le suivant :

A- En investissement : 1 075 149,46 €

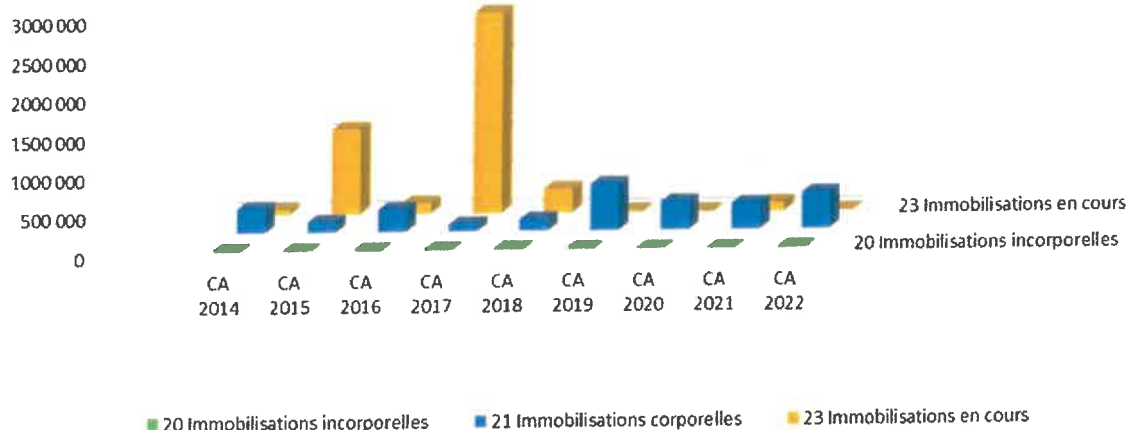
Le tableau qui suit donne le détail par compte budgétaire, des prévisions, des réalisations ainsi que des restes à réaliser. Le taux de réalisation est de 71,49 %. En intégrant les restes à réaliser de 0,327 M€ ce taux est porté à 93%.

Comptes	Libellé	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	Reste à réaliser	Taux de réalisation	Evolution
D020	Dépenses imprévues	-	-	-	-	0,00%	0,00%
D20	Immobilisations incorporelles	1 600,00	91 790,00	11 495,00	79 975,00	12,52%	
ID21	Immobilisations corporelles	334 047,46	816 776,00	468 398,67	247 557,01	57,35%	40,22%
ID23	Immobilisations en cours	105 898,00	-	-	0,00	0,00%	0,00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		441 545,46	908 566,00	479 893,67	327 532,01	52,82%	8,68%
D040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	555 483,78	595 256,00	595 255,79	-	100,00%	7,16%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		555 483,78	595 256,00	595 255,79	-	100,00%	7,16%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		997 029,24	1 503 822,00	1 075 149,46	327 532,01	71,49%	7,84%

Les « pics » constatés sur le graphique ci-dessous correspondent aux travaux majeurs suivants :

- 2012 et 2013 : réaménagement de l'aérogare et de l'école de parachutisme
- 2015 : rénovation du parking et création de taxiway
- 2017 : allongement de la piste, balisage et rainurage
- 2019 : rampe d'approche

Evolution des dépenses d'équipement : comptes 20,21 et 23



Le détail des opérations réalisées en 2022 (0,479 M€) est le suivant :

2031 : Frais d'études	9 895,00 €
<i>Etude conformité exigences essentielles</i>	
2051 : Concessions et droits similaires	1 600,00 €
<i>Droits d'utilisation des logiciels de finances,</i>	
2131 : Bâtiment	113 607,82 €
<i>Bâtiment du Dhuy, climatisation bureau, travaux préparatoires hangar anciennement phénix, 3 transmetteurs hangars loisirs/aérogare</i>	
2151 : Installations complexes spécialisées	5 859,57 €
<i>2^{ème} Dalle son salle de réunion</i>	
2154 : Matériel industriel	111 006,50 €
<i>Extincteurs (renouvellement du parc tous types), tapis à bagages, mobile icom radio VHF, desherbeur chemin, mono brosse pour micro tracteur</i>	
2155 : Outillage industriel	94 133,84 €
<i>Equipement vim 60, valise à outils, plaque vibrante, équipement vim 24</i>	
2157 : Agencement et aménagement du matériel et outillage	64 081,74 €
<i>Système de détection et intrusion et contrôle d'accès aérogare, para, aéroclub</i>	
2182 : Matériel de transport	9 030,76 €
<i>Zoé électrique, publicité camion pompier</i>	
2183 : Matériel de bureau, matériel informatique	11 585,04 €
<i>PC météo, ordinateur + tablette pour péril animalier, ordinateur pour nouvel AFIS et 1 ordinateur pour le service RFFS</i>	
2188 : Autres	59 093,40 €
<i>(borne de recharge véhicules élec, boîtiers antismog, téléviseurs pour MH, Enceinte autonome, mobil home)</i>	

Les opérations engagées en 2022 et non réalisées sur l'exercice s'élèvent à **327 532,01 €**, elles constituent les reports sur exercice 2023, le détail est le suivant :

❖	Immobilisations incorporelles :	79 975,00 €
○	Frais d'études (Loi sur l'eau)	79 975,00 €
❖	Immobilisations corporelles :	247 557,01 €
○	Gros entretien immobilier (bâtiment agricole le Dhuy) :	47 708,01 €
○	Véhicule utilitaire:	42 006,00 €
○	Système de détection et intrusion contrôle d'accès :	69 867,00 €
○	Matériel de transport (équipement véhicule Péril Animalier) :	31 135,00 €
○	Antenne wifi (garage et atelier) :	604,00 €
○	2 Mobil home (1 chambre) :	53 973,00 €
○	Système contrôle éclairage à distance :	2 264,00 €

B - En exploitation : 2 119 041,30 €

Les prévisions des dépenses d'exploitation s'élevaient à 2 167 744 €, elles ont fait l'objet de mandats à hauteur de 2 119 041,30 € soit un taux de réalisation de 97,8 %, elles évoluent de 5,87% par rapport à 2021.

Comptes	Libellé	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	Taux de réalisation	Evolution	Ecart
D011	Charges à caractère général	419 330,82	466 741,00	448 094,71	0,96	6,86%	28 763,89
D012	Charges de personnel et frais assimilés	551 804,89	610 000,00	580 319,27	0,95	5,17%	28 514,38
D065	Autres charges de gestion courante	9,10	100,00	3,97	0,04	100,00%	- 5,13
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		971 144,81	1 076 841,00	1 028 417,95	0,96	5,90%	57 273,14
D67	Charges exceptionnelles	83,33	200,00	1,00	0,01	-98,80%	- 82,33
D68	Dotation aux provisions et aux dépréciations	25 609,79	42 000,00	41 919,50	1,00	100,00%	16 309,71
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		996 837,93	1 119 041,00	1 070 338,45	0,96	7,37%	73 500,52
D042	Opé d'ordre de transferts entre sections	1 004 656,52	1 048 703,00	1 048 702,85	1,00	4,38%	44 046,33
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		1 004 656,52	1 048 703,00	1 048 702,85	1,00	4,38%	44 046,33
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		2 001 494,45	2 167 744,00	2 119 041,30	0,98	5,87%	117 546,85

Entre 2021 et 2022 les charges de gestion courante évoluent de 5.90 %, relevant des principaux facteurs suivants :

- Une hausse des charges à caractère général de 6,86 %.** Cette progression s'explique principalement par :
 - ❖ Compte 6066 : carburant : + 7 700 €
 - ❖ Compte 6068 : autres matières et fournitures : + 9 700 € (achats de nouveaux pavillons, câble U1000 R2V, bague lame)
 - ❖ Compte 61551 entretien matériel roulant : + 12 900 € (entretien vim 24, remplacement mat vim 24)
 - ❖ Compte 6168 assurances : + 4 500 : Groupama (Flotte automobile)
 - ❖ Compte 6231 : Publicité + 5 700 € (clip aéroport)
- Une hausse des charges de personnel de 5,17 %** (+ 28 514 € par rapport à 2021). Cette hausse s'explique par le recrutement d'un agent AFIS le 1^{er} septembre 2022, des heures supplémentaires payées aux agents (530 heures).

Après avoir délibéré, sous la présidence de Madame Florence GALZIN, 2^{ème} Vice-Présidente et après le retrait de Monsieur GAURAT, le comité syndical décide à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE :

D'arrêter et d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2022 du Syndicat Mixte aux chiffres présentés dans la balance générale qui suit :

LIBELLE		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Résultats antérieurs		455 118,55 €	41 288,78 €
Opérations de l'exercice	Dépenses	1 075 149,46 €	2 119 041,30 €
	Recettes	1 048 702,85 €	2 413 561,95 €
Résultats de l'exercice		- 26 446,61 €	294 520,65 €
Résultats globaux		428 671,94 €	335 809,43 €
Restes à réaliser en dépenses		327 532,01 €	
Résultats corrigés des restes à réaliser		101 139,93 €	335 809,43 €

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Le Président du SMAEDAOL,



Hervé GAURAT,

